



VILLE DE LA CHAPELLE SUR ERDRE  
Direction des Ressources  
Service Finances et Contrôle de Gestion

## DÉCISION

**Nature** : Décision budgétaire

**Objet** : M57 - Fongibilité des crédits – Décision budgétaire portant virement de crédits de chapitre à chapitre au sein de la même section

LE MAIRE de LA CHAPELLE SUR ERDRE,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.5217-10-6 ;

VU la délibération du 26 juin 2023 portant adoption de la nomenclature M57 à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024 ;

VU la délibération du 2 avril 2024 portant adoption du Budget Primitif 2024 autorisant le Maire à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des dépenses de personnel, dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chacune des sections ;

Considérant qu'il y a lieu d'effectuer des mouvements de crédits entre les chapitres 014 et 65 de la section de fonctionnement du BP 2024 en raison de la nécessité de recourir à une prestation de service d'accompagnement pour la gestion du marché hebdomadaire du vendredi suite au départ du régisseur / placier ;

## DÉCIDE

**ARTICLE 1** : De procéder aux virements de crédits comme suit :

Section de Fonctionnement					
Chap	Sens	Nature	Libellé	Fonction/Service	Montant
014	Recette	739116	Pénalité SRU	01/FINA	- 6 500 €
Total					- 6 500 €
011	Dépenses	6188	Prestation de service	632/DAT	+ 6 500 €
Total					+ 6 500 €

Envoyé en préfecture le 19/04/2024

Reçu en préfecture le 19/04/2024

Publié le 19/04/2024



ID: 044-214400350-20240417-DG\_DEC\_2024\_04-AU

**ARTICLE 2** : Cette décision fera l'objet d'une communication à la presse qui suit, conformément aux procédures prévues par l'article L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**ARTICLE 3** : Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution de la présente décision, dont l'ampliation sera adressée :

- à Monsieur le Préfet de Loire Atlantique
- au comptable public assignataire.

Fait à la CHAPELLE-SUR-ERDRE, le 16/04/2024

**Le Maire,**

**Fabrice ROUSSEL**

Signé électroniquement par : Fabrice ROUSSEL

Date de signature : 17/04/2024

Qualité : Maire

